

Agir à la DGFIP pour l'amélioration des conditions de vie au travail, c'est le 20 mars 2014

Alors que les besoins augmentent et se diversifient (législation fiscale, relations avec les collectivités locales et le secteur public local, gestion des mesures gouvernementales budgétaires, accueil du public) les choix politiques organisent le repli de l'action publique et de la DGFIP : suppressions d'emplois, pilotage managérial déshumanisé, mise sous pression des agents, réformes et restructurations permanentes impliquant des conséquences organisationnelles et matérielles trop souvent néfastes.

Tout ceci entraîne une dégradation continue sans précédent des conditions de vie au travail et contribue à dégrader l'exercice des missions.

Il faut donc agir le 20 mars :

Pour améliorer concrètement les conditions de vie au travail.

Pour une véritable politique de prévention des risques par l'administration.

Pour que le management et la gestion par les indicateurs statistiques cessent de dégrader la qualité et l'efficacité des missions et revenir aux vrais enjeux : c'est le travail qui nourrit la statistique, pas l'inverse...

Pour que le soutien technique de l'encadrement redevienne une priorité.

Pour améliorer le cadre de vie quotidien des agents des Finances Publiques.

Pour une formation professionnelle de haut niveau répondant aux besoins des agents et à l'exercice des missions. C'est un droit pour tous : aucun agent ne doit en être écarté faute de moyens et de temps.

Pour stopper l'improvisation et la précipitation lors des réinstallations de postes ou services.

Pour l'abandon du modèle de travail en plateau et un dimensionnement à taille humaine des services et des cellules de travail.

Pour renforcer les moyens des CDAS et CHS-CT.

L'Administration doit enfin s'engager sur l'amélioration des conditions de vie au travail, non en multipliant les instruments de mesure, mais en prenant dès maintenant les mesures concrètes en matière d'emplois et de moyens de fonctionnement, et en respectant ses obligations envers les agents.

Soyez tous et toutes en grève le jeudi 20 mars 2014.



Sections du Finistère

Emplois, Salaires, Conditions de vie au travail Grève nationale à la DGFIP le 20 mars !

Depuis des mois, ensemble, dans l'unité, nous avons multiplié les interpellations et actions pour dénoncer la situation dégradée de notre administration.

Pour combattre les suppressions massives d'emploi, la Démarche Stratégique, les menaces sur les droits et garanties des personnels, **la riposte doit se construire avec l'ensemble des personnels.**

Nous nous inscrivons pleinement dans l'appel national lancé par nos organisations syndicales pour construire une forte dynamique de mobilisation et réussir une journée nationale de grève à la DGFIP le 20 mars.

Face à une politique qui vous fragilise dans votre vie professionnelle, vous avez l'occasion de marquer votre refus de voir se poursuivre :

- les réductions d'emplois !
- la réduction drastique des moyens de fonctionnement !
- la démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP !

Avec les OS des Finances Publiques, vous allez demander l'ouverture immédiate de négociations

à la DGFIP :

- Pour revaloriser les rémunérations et améliorer les carrières,
- Pour la reconnaissance des qualifications
- Pour l'amélioration des conditions de vie au travail.
- Pour mettre fin aux projets destructeurs des statuts et des missions
- Pour des créations d'emploi à la DGFIP

Construisons la mobilisation !

Nous invitons tous les collègues du Département à s'inscrire dans ce processus et refuser la résignation.

Faisons nous entendre toutes et tous ensemble !

Dès lors, nous vous appelons à décider de vous mettre en grève le 20 mars et discuter dans vos services de cet enjeu.

ENSEMBLE, dans L'UNITE !

Les organisations syndicales de la DGFIP du Finistère, appellent tous les agents à s'inscrire dans cette journée par la GREVE et à participer au RASSEMBLEMENT A RENNES LE 20 MARS à 13 h (que chaque service organise une collecte pour nous aider à financer le déplacement, inscriptions pour les cars sur le document joint).